

Beauchamp

Journal municipal d'informations

Bimestriel - Mai / Juin 2016

#11



L'Urbanisme Les réponses à vos questions



Rejoignez-nous !



Pour consulter
ce bulletin
flashez ce code

www.ville-beauchamp.fr



Tapiserie Décoration
Sièges tous styles - Rideaux - Coussins
Cannage & paillage traditionnels




travail soigné et de qualité
déplacements et devis gratuits uniquement sur rendez-vous
06 50 45 52 34 39 bis rue de la gare • la frette sur seine



- Menuiseries PVC
- Menuiserie Aluminium
- Menuiserie Bois
- Portes d'entrées
- Volets Roulants, Battants
- Portails
- Portes de Garage
- Stores Extérieurs
- Stores Intérieurs
- Véranda
- Motorisation

ACCORD
Fenêtres
RECONNU
GRENELLE
EXPERTISEMENT

12, avenue du Général de Gaulle - BEAUCHAMP • www.accord-fenêtres.fr
TÉL : 01 61 35 15 06 - Mobile : 06 61 67 36 36



**DIAGNOSTIC IMMOBILIER
BÂTIMENT CONSEIL**

Nos **prestations**

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

- Loi Boutin • Loi Carrez • Diagnostic gaz • Expertise plomb
- Diagnostic amiante • Diagnostic termites
- Diagnostic électricité • Etat des risques naturels
- Performance énergétique tous bâtiments



95250 Beauchamp
Tél. : 01 34 15 12 31 - 06 19 24 77 69
www.dibc.fr - contact@dibc.fr



**Maçonnerie générale
T.P.
Génie Civil et O.A.
Carrelage - Isolation
Travaux de Rénovation**

TOUS CORPS D'ETAT
agréé SNCF • QUALIBAT 2112** Décennale

NOUVELLE ADRESSE
2, rue Lavoisier - 95220 HERBLAY
☎ 01.39.60.27.01 - Fax 01.39.95.37.64
contact@bastersa.fr



Grignotage • Insomnie
Stress • Ménopause
Post grossesse...

Kilos en trop?

**Ma diététicienne
Ma solution!**



**Une méthode exclusive pour
une perte de poids durable**

Avec NATURHOUSE, découvrez une approche unique pour répondre aux problèmes de surpoids grâce au suivi diététique et à la vente de produits à base de plantes, fruits et légumes.



15% des français sont obèses
32,3% sont en surpoids

Les forces de la méthode
Les centres NATURHOUSE aident à perdre du poids quand on en a réellement besoin.

- Dans chaque centre, un professionnel de santé diplômé, diététicien(ne)-nutritionniste propose une prise en charge hebdomadaire, au travers d'un plan diététique personnalisé, parce que chaque individu est unique. Ces consultations sont gratuites.
- Le diététicien(ne) associe au plan diététique des compléments alimentaires ciblés à base de plantes, fruits et légumes. Seuls ces produits sont à la charge du client (prix moyen : environ 40€/semaine).

Les raisons d'un succès
LES RÉSULTATS ATTENDUS
Une perte de poids entre 600g à 1 kg par semaine, ce qui correspond à une perte progressive et durable qui n'est pas agressive pour l'organisme.

NATURHOUSE S'ENGAGE SUR DES RÉSULTATS CONCRETS

- Le client a la liberté d'arrêter son suivi à tout moment. Aucun contrat ou abonnement n'est signé. C'est donc bien la qualité technique de la prestation et donc la perte de poids qui assure le succès d'un centre NATURHOUSE.
- La période de stabilisation débute lorsque le client a atteint son objectif de poids. C'est la phase où la notion de plaisir alimentaire est réintégrée de façon progressive afin que l'organisme l'accepte sans reprise de poids. Elle dure huit semaines et les visites sont bi-mensuelles.
- Le parcours terminé, des bilans "d'entretien" sont proposés pour faire le point tous les mois et entretenir le poids durablement.

FRÉQUENCE DU SUIVI DIÉTÉTIQUE

- > PHASE DE PERTE DE POIDS
Consultation toutes les semaines
- > PHASE DE STABILISATION
Consultation tous les quinze jours
- > PHASE D'ENTRETIEN
Consultation tous les mois

La fréquence de ces bilans est adaptée en fonction des événements et des besoins.

Et si la solution finalement, réside dans le fait de bien manger ? C'est la vocation qui a choisi Naturhouse.

NATURHOUSE EN CHIFFRES

EN FRANCE

- 4 de 550 centres en France
- 1000 diététicien(ne)-nutritionniste diplômé(e)s au service de 700 000 clients.
- 1^{er} employeur privé français de diététicien(ne)s avec BTS ou DUT.

DANS LE MONDE

- 2000 centres dans 40 pays
- 2000 diététicien(ne)-nutritionniste au service de 4 millions de clients.
- NATURHOUSE est classé au Top 100 des meilleures franchises au plan mondial.




NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

suivi diététique
naturhouse.fr

Prenez rendez-vous avec votre diététicien(ne)
NATURHOUSE Beauchamp
141 Bis Chaussée Jules César - 95250 Beauchamp
Tél. 01 79 51 59 44

Beauchamp, ma ville

ÉDITORIAL 04

ENVIRONNEMENT 05

. Questions - Réponses sur l'urbanisme

EN BREF 06

JEUNESSE 07

. Soirée des troisièmes

DOSSIER 08

. Le budget 2016

TRIBUNES D'EXPRESSION 10

Ma vie à Beauchamp

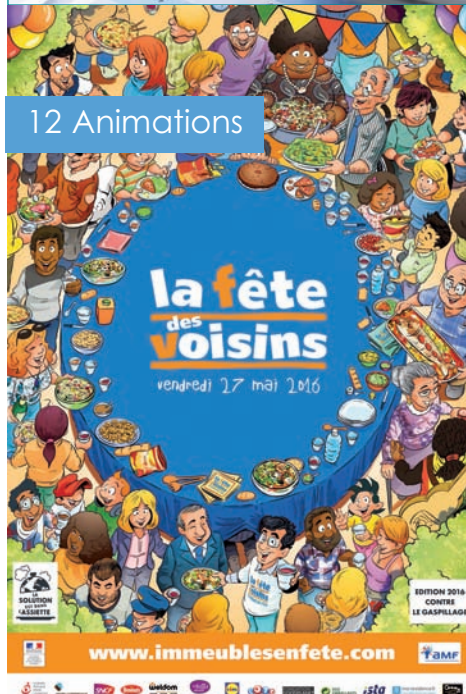
RENDEZ-VOUS 11

ANIMATIONS 12

ASSOCIATIONS 13

LE CARNET 15

Etat civil, agenda



Hôtel de ville

Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp
01 30 40 45 45

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h / 13h30-19h
Mardi, mercredi, jeudi :
8h30-12h / 13h-17h30
Vendredi : 8h30-12h
Samedi (permanence) : 8h30-12h

Beauchamp Infos #11 - Mai/Juin 2016

Le magazine municipal d'informations de la ville de Beauchamp
Directeur de la publication : Francine Occis, maire de Beauchamp • Directeur de la communication : Christine Hoock • Rédaction, Recherche iconographique : service communication • Photos : Mairie de Beauchamp, Fotolia, photoAlto • Impression, régie publicitaire : Editions BUCEREP : 54 bis, rue Alsace Lorraine - BP 41435 - 31074 Toulouse Cedex 6 - Tél. 05 61 21 15 72 - Fax 05 61 23 02 41 - e.mail : contact@bucerep.com - <http://www.bucerep.com> / Dépôt légal : à parution
Imprimé en 5500 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.

© La reproduction totale ou partielle de cet ouvrage (y compris les annonces publicitaires) créé par le Groupe BUCEREP est interdite, à moins d'autorisation spéciale - vente interdite.

Éditorial

La maîtrise de notre avenir.



Chers amis Beauchampois,

En matière d'urbanisme, nous sommes très attachés à la **préservation du caractère de Beauchamp**. La révision des règles d'urbanisme a toujours pour conséquence le gel des positions, pendant la phase de refonte puis, quand ces règles nouvelles sont enfin posées,

les projets émergent tous en même temps. Cela est d'autant plus marquant que le charme du bourg bien adossé à une forte desserte routière et ferrée contribue à la très forte attractivité de Beauchamp. Ne nous en plaignons pas !

Certains parmi vous ont été peiné, voire bouleversés, en apprenant que certains promoteurs envisageaient la destruction de belles meulières, pour construire des collectifs. Sachez, que je partage vos préoccupations et que pour mieux préserver notre patrimoine, nous avons sollicité un architecte expert en la matière qui nous accompagnera dans cette démarche, et s'il le faut, nous userons de notre possibilité d'interdire les démolitions des maisons qui font ce qu'est Beauchamp.

De plus, sachez que nous cherchons quelques personnes ayant quelque appétence pour l'urbanisme sous toutes ses facettes, volontaires pour rejoindre la commission urbanisme et participer positivement, et hors de tout à-priori politique, à l'évaluation des projets qui sont proposés à validation, dans le cadre de la loi et des règlements.

Nous venons de clore le budget primitif 2016. Bien que nous n'ayons pas encore le bilan officiel de l'exercice 2015, nous pouvons affirmer que, grâce aux efforts de tous les services et à notre travail quotidien, nous avons respecté nos engagements dans l'ambitieux budget 2015, singulièrement en ce qui concerne la masse salariale et le fonctionnement. En 2016, nous bénéficierons, sur une année pleine, de la baisse de ces dépenses ce qui nous permet de dégager suffisamment d'autofinancement afin d'assurer un minimum d'entretien de notre patrimoine **sans augmentation des impôts communaux**. Ainsi, nous n'ajouterons pas aux difficultés des Beauchampois qui devront faire face à l'augmentation de 4 points (environ 30 %) de la taxe foncière décidée par le Conseil départemental !

Etant données les baisses des dotations de l'Etat, nous sommes fiers d'être parvenus à ce résultat. Mais ... nous devons continuer nos efforts puisque ces dotations continueront à diminuer. Comme nous nous y sommes engagés, nous redresserons la situation financière de Beauchamp en faisant les choix appropriés et nécessaires.

Pour vous et avec vous

Francine Occis
Maire de Beauchamp

Vos élus sont à votre disposition

Permanence sans rendez-vous

Le 4 juin, de 10h00 à 12h00, permanence sans rendez-vous en mairie, du Maire et des membres de son équipe, pour les rencontrer et aborder les sujets qui vous préoccupent.

Réception du maire,
Francine OCCIS :
sur rendez-vous
au 01.30.40.45.29

Réception des adjoints au maire sur rendez-vous :

- Jacques LECUREUR,
A la modernisation du service public, au sport, à la démocratie de proximité.
- Isabelle MERLAY,
Aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs, et à la restauration scolaire.
- Pierre ANDRIEUX,
Aux affaires budgétaires et financières.
- Danièle IDJAKIREN,
À l'action sociale, aux solidarités, à l'insertion, aux personnes âgées.

- Véronique AVELINE,

A la petite enfance, à la jeunesse, à la famille et à la Communauté d'agglomération.

- Jacques SOLLER,

A la sécurité, à la prévention et à la citoyenneté.

- Colette AUZEMERY,

A l'animation de la ville : relations avec les associations, l'action culturelle, l'animation locale intergénérationnelle et la coopération décentralisée.

- Jean-Marc ROUSSEL,

A l'urbanisme, aux travaux, à la voirie et à l'environnement.

Réception des conseillers délégués sur rendez-vous :

- Michel PELAMOURGUES,
Délégué au protocole et à la mémoire.
- Florence HAMMACHE,
Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs, aux mini camps et à la restauration scolaire.
- Alain CARREL
Délégué à la culture

Questions - réponses

L'Urbanisme

Quel est le contexte du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Les PLU ont été décidés par la loi SRU de décembre 2000, soit il y a plus de 15 ans. Beauchamp découvre ce que la quasi-totalité des communes françaises a adopté depuis longtemps. La loi Alur (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) a organisé la fin des POS pour le 31 décembre 2015. C'est pourquoi, dès janvier 2011, sous le mandat précédent, l'ensemble des élus, majorité comme opposition, ont travaillé à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune. **Le cadre réglementaire de la loi Alur s'impose** à toutes les communes. **Un PLU ne peut plus fixer ni de superficie minimale pour les terrains constructibles ni de coefficient d'occupation des sols (COS).** Il doit prévoir la construction des logements sociaux pour parvenir à une proportion de 1 logement social pour trois logements classiques. Notre PLU, après une procédure très longue, a été approuvé lors du Conseil municipal du 25 juin 2015. Ce document concrétise, au plus près de la réalité locale, nos choix d'évolution urbaine tant quantitatifs que qualitatifs pour les prochaines années.

Que veut dire « Beauchamp est une ville carencée » concernant les logements sociaux ?

À Beauchamp, l'héritage est très lourd, avec seulement 16,25 % de logements sociaux en 2013. Avant 2025, il faut construire, au minimum, 314 logements sociaux. Non seulement la ville ne remplit pas les objectifs fixés par la Loi mais, de plus, elle n'a pas respecté les engagements qu'elle-même avait pris, entre 2011 et 2013, elle est donc carencée. De ce fait, le droit de préemption urbain a été automatiquement retiré au Maire, sans alternative possible. Le Préfet peut préempter tout bien immobilier sur l'ensemble du territoire de la commune et imposer le nombre de logements sociaux qu'il souhaite. La Loi a également relevé le montant des pénalités financières imposées aux communes. Bien que le manque de volonté politique antérieur ait entraîné notre dessaisissement du droit de préemption, notre engagement volontariste au travers du projet du PLU a permis

d'éviter une majoration de plusieurs centaines de milliers d'euros de pénalités financières pour les années 2014 à 2016.

Pourquoi ne pas payer « l'amende » et limiter le nombre de logements sociaux ?

Le paiement de l'amende n'exonère pas de créer des logements sociaux ! Si Beauchamp « ne joue pas le jeu », **non seulement** les Beauchampois paieront une **pénalité majorée mais en plus** le Préfet créera des logements sociaux où il le souhaite et éventuellement dans de plus grandes proportions. Donc les Beauchampois auraient la double peine : l'amende multipliée par 5 pour mauvaise volonté et la construction de logements sociaux décidée par le Préfet.

Mais alors que peut faire la municipalité ?

Faire ce qui ne l'avait pas été jusque là, s'approprier réellement le PLU dans l'intérêt des Beauchampois, en conjuguant intelligemment la double exigence de la loi : une densification urbaine raisonnable et la création de logements sociaux dans les proportions prévues par la loi. Cet objectif très contraignant s'est imposé à la municipalité. **Si le PLU avait été plus restrictif concernant le droit à construire, en particulier près du centre ville et de la gare, il n'aurait pas été validé par la préfecture.**

À Beauchamp, le PLU a été conçu pour encadrer la densification et préserver le cadre de vie auquel nous sommes tous très attachés.

Pourquoi faire une modification simplifiée du PLU alors que ce dernier a été validé il y a moins d'un an ?

Il a paru évident, nécessaire et important à l'équipe municipale d'ajuster, à la marge, le PLU sur des aspects plutôt environnementaux afin de protéger davantage le cadre de vie.

Des rumeurs de « bétonnage » de la commune et « d'explosion du nombre de logements sociaux » circulent de façon persistante. Qu'en est-il réellement ?

Il faut raison garder. Ces assertions visent à monter la population contre les logements sociaux et leurs futurs occupants. Il s'agit probablement de manipulations qui nous semblent sinon irresponsables, du moins de mauvaise foi. Quand à l'explosion, elle consiste

à monter le taux actuel de 16,25 % à 25 % de logements sociaux à Beauchamp comme dans le reste de la France à l'échéance 2025 !

C'est le maire qui délivre les permis de construire. Alors pourquoi laisser des promoteurs faire main basse sur les grandes propriétés pour y construire des immeubles ?

Encore une fois, nous sommes tenus de respecter la Loi. Elle s'impose à tous et surtout au Maire ! Tout permis de construire (même celui d'un promoteur immobilier), dès lors qu'il est conforme aux exigences du PLU, est recevable. Toutefois, tout est mis en œuvre pour préserver le cadre de vie, dans les limites fixées par la Loi. Un architecte du patrimoine va d'ailleurs apporter son expertise pour renforcer cette démarche.

Beauchamp fait-il du « zèle » concernant le nombre de logements sociaux ?

Pas du tout. Les recommandations suivies sont celles de la Loi, ni plus, ni moins et qui plus est sur une durée de 10 ans. La municipalité souhaite, d'une part que ces logements soient répartis sur le territoire de la commune afin de permettre une véritable mixité. D'autre part, la municipalité souhaite que la taille des logements sociaux corresponde à la demande la plus importante dans notre agglomération : les logements de taille réduite F1 et F2 ou moyenne de type F3 seront encouragés.

Lors d'un récent Conseil municipal, il a été dit « laissez-nous travailler ! », qu'est-ce que cela veut dire ?

Les projets immobiliers nécessitent de la part des élus une discrétion professionnelle que chacun comprendra. La municipalité utilise tous les arguments techniques, esthétiques, ... et règles à sa disposition pour aboutir à des projets cohérents qui respectent l'environnement architectural et patrimonial. Il serait toutefois illégal de limiter le droit à construire, au delà des règles prévues par la loi. Chaque propriétaire, vendeur potentiel, y verrait une atteinte à sa liberté de disposer librement de ses biens.

En bref

En septembre

Projet d'ouverture d'un Relais Assistants Maternels à Beauchamp.

Le relais assistants maternels (RAM) est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Le RAM apporte aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences (guide référentiel de la Caf).

L'animatrice du RAM proposera :
- une demi-journée/semaine un temps d'information auprès des parents et des assistants maternels,
- et une demi-journée/semaine de temps collectifs, d'accueil jeux.

Service de l'urbanisme

Changement de jour d'ouverture au public

Depuis le mois d'avril 2016, afin de traiter au mieux vos demandes d'instructions, le service de l'urbanisme sera fermé au public les mardis.

Service Urbanisme

24, avenue Denis Papin
Tél. : 01.34.18.39.57
urbanisme@ville-beauchamp.fr

Tri-Action

L'agenda des Ateliers Compost



Le syndicat Tri-action vous propose régulièrement des ateliers afin d'apprendre à composter vous-même vos déchets végétaux et de cuisine.

Renseignements :

01.34.18.30.13

Inscription

Plan canicule 2016

Comme chaque année, dans le cadre du Plan National Canicule, un recensement des personnes fragiles est mis en place par notre commune. Afin de vous accompagner dans les périodes à risques causées par la hausse de la température, nous vous recommandons de vous inscrire **du 1^{er} juin au 31 août** sur un registre nominatif prévu à cet effet. Pour vous-même ou l'un de vos proches, après vous être assuré(e) de son accord, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne en déposant la demande d'inscription à retirer en mairie au Centre Communal d'Action Sociale ou à télécharger sur le site de la ville.

Renseignements :

Mme CARON 01.30.40.45.83
Fax : 01.30.40.45.00

Règlement local de publicité intercommunal



Les habitants de Val Parisis invités à donner leur avis sur leur cadre de vie.

Agir sur le cadre de vie, en luttant contre la pollution visuelle et en améliorant la visibilité sur les axes de circulation, est une priorité des élus de la Communauté d'agglomération Val Parisis. Lancée en 2015 par Le Parisis, la consultation publique portant sur le Règlement local de publicité intercommunal se poursuit jusqu'en avril 2017 sur le territoire des 15 communes qui composent la communauté d'agglomération Val Parisis.

La Communauté d'agglomération

attache une importance particulière à la participation de tous ceux qui souhaitent contribuer à la définition de ce nouveau règlement local de publicité. Les acteurs du territoire (collectivités voisines, services de l'Etat, professionnels de la publicité extérieure, associations locales de protection de l'environnement...) sont également consultés tout au long de la démarche.

Les habitants peuvent donner leur avis et communiquer leurs souhaits à la Communauté d'agglomération par le biais d'un formulaire en ligne disponible sur www.valparisis.fr, de registres ouverts dans chacune des 15 mairies de Val Parisis et au siège de l'Agglomération, accessibles aux heures d'ouverture habituelles.

Remise de la médaille de bronze de l'excellence artisanale

Fabrice AMENDOLA à Beauchamp

Secteur du Bâtiment : Peinture, ravalement et revêtement



Un artisan de Beauchamp, Fabrice Mendola, a reçu, lundi 14 mars, la médaille de bronze de la reconnaissance artisanale des mains de Bernard Pérot, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise. Cette médaille est remise chaque année à des chefs et conjoints(es) d'entreprises artisanales ayant fait preuve

de qualités particulières dans l'exercice de leur métier ou de leurs fonctions syndicales. Le savoir-faire, l'implication dans la formation des apprentis mais également la pérennité économique de l'entreprise sont valorisés. En fonction de ces paramètres, les artisans lauréats reçoivent une médaille de bronze (inscription au Répertoire des Métiers depuis au moins 10 ans), d'argent (15 ans) ou d'or (25 ans). Les médaillés sont des artisans reconnus et gratifiés par leurs pairs.

Soirée des troisièmes

Tous les jeunes de la commune et du collège Montesquieu, scolarisés en classe de troisième cette année, sont conviés à la troisième édition de « la soirée des troisièmes » organisée par l'équipe du service jeunesse.

L'évènement se déroulera le vendredi 1^{er} juillet de 19h à minuit à la salle polyvalente située au 2, avenue de l'Égalité.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Malik ou Elodie au 01 30 40 57 87.



La boxe française est passée par l'école élémentaire

Dans le cadre de l'Éducation Physique et Sportive, un second partenariat " école/association " a eu lieu au mois de mars.



En effet, après le Club de Tennis de table, le Club de Boxe française de Beauchamp a mis à disposition ses entraîneurs diplômés (Kader et Michel) pour faire découvrir cette discipline basée sur un code moral dont les fondements sont, entre autres, l'éducation, l'éthique, le courage, le contrôle de soi...

C'est avec beaucoup de gentillesse que Michel et Kader ont accueilli, par petits groupes, 3 classes de l'école Pasteur sur des ateliers de découverte afin que les enfants puissent avoir une idée et une petite expérience de la boxe française.

Cette journée de partage a permis au Club d'exporter sa discipline vers le monde scolaire et de faire découvrir aux enfants un autre aspect de la boxe.

Projet jeunesse été 2016

Il reste des places pour le mini-séjour du 11 au 15 juillet 2016 !

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Malik ou Elodie au 01 30 40 57 87.

Service Jeunesse - P.I.J.
128 bis, chaussée Jules César
Tél. : 01 30 40 57 87

Accueil de Loisirs Adolescents 11/17 ans

Fermeture du 6 au 15 juillet et du 1^{er} au 19 août 2016

La structure jeunesse située au 8, avenue de l'Égalité sera fermée du 6 au 15 juillet en raison des deux mini-séjours du projet Jeunesse et du 1^{er} au 19 août (congés d'été).

Ouverture du 18 au 29 juillet et du 22 au 31 août 2016

L'Accueil de loisirs Adolescents sera ouvert du 18 au 29 juillet et du 22 au 31 août 2016.

N'hésitez pas à contacter le service jeunesse au 01.30.40.57.87 ou directement au Point Information Jeunesse 128 bis, chaussée Jules César pour vous renseigner sur les activités d'été.

Service Jeunesse
128 bis, chaussée Jules César
95250 Beauchamp
Tél. : 01.30.40.57.87
pij@ville-beauchamp.fr

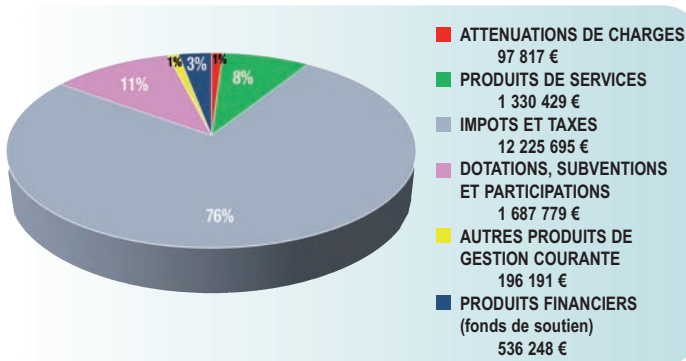
Dossier

Le budget 2016, le budget

C'est dans le cadre du Conseil municipal du 31 mars dernier qu'a été approuvé le budget primitif 2016 de la commune. Ce budget est le résultat d'un équilibre trouvé entre les contraintes nationales pesant sur les collectivités (baisse des dotations de l'Etat) et le contexte particulier de la commune.

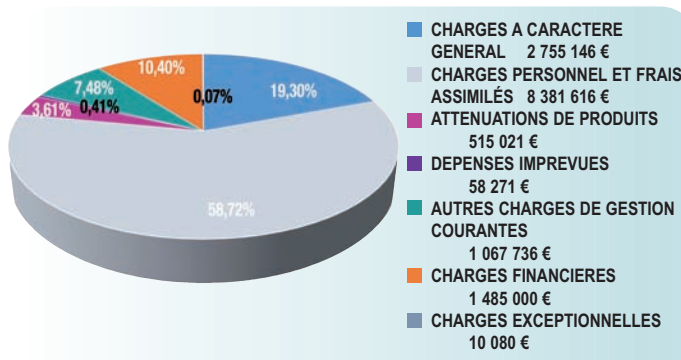
La section de fonctionnement

Recettes : 16 074 159 €



Dépenses : 14 272 870 €

(hors amortissements et autofinancement)



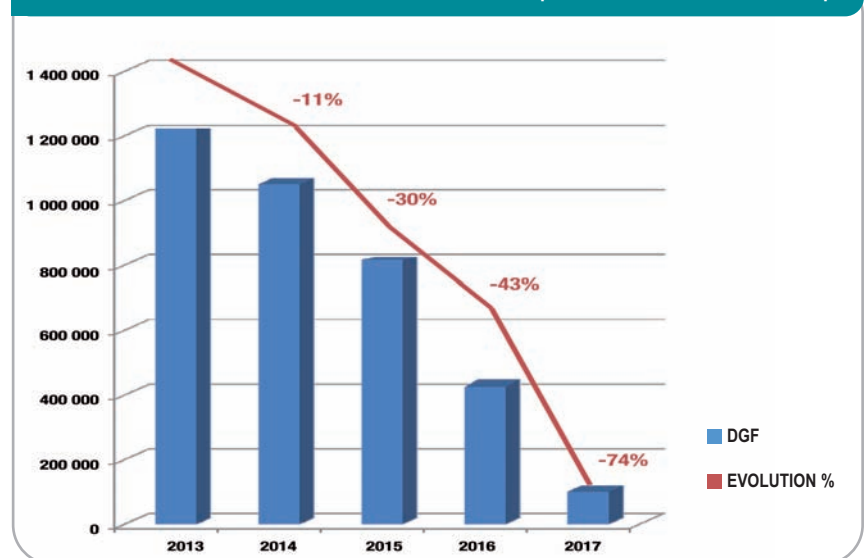
Un contexte particulier

La question de l'endettement de Beauchamp répond à la double caractéristique d'être à la fois très importante mais également sensiblement moins risquée aujourd'hui grâce à l'aménagement effectué en 2015, de l'emprunt «toxique», indexé sur le Franc Suisse. Cette opération est intervenue dans le cadre du fonds de soutien mis en place par l'Etat pour aider les collectivités à désensibiliser leur dette. Il n'en reste pas moins que la commune reste encore en possession de deux autres emprunts structurés, l'un sur l'écart d'inflation entre la France et la zone Euro et l'autre sur l'écart entre les taux longs (CMS 30 ans) et les taux courts (CMS 2 ans).

Le deuxième grand axe de lecture de la situation financière de la commune est le renforcement de la rigueur de gestion. Ce chantier ouvert depuis 2014, porte ses fruits puisque cet effort permet aujourd'hui à la commune d'équilibrer son budget, sans augmenter les impôts.

Le dernier trait saillant de ce budget 2016, est certainement l'accroissement significatif quoiqu'encore insuffisant, des moyens consacrés à l'investissement, car gérer une commune c'est rendre des services publics aux habitants mais c'est aussi être en mesure d'assurer la pérennité de son patrimoine (écoles, crèche, équipements sportifs...) ainsi que sa conformité à l'incessante évolution des normes.

Baisse des dotations de l'Etat pour Beauchamp



d'une convalescence financière.

Un budget pour l'action

L'objectif de ce budget 2016, est d'affecter les moyens à ce qui fait le cœur des compétences communales, et notamment :

- . **L'action sociale** en sanctuarisant la subvention accordée pour le CCAS/ FRPA, en respectant le programme de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments,

- . **La petite enfance** en ouvrant l'accueil collectif un cinquième jour, en développant un relais assistants maternels (RAM) à moyens constants,

- . **L'environnement scolaire** en participant au financement des "classes d'environnement", en finançant les projets culturels, en maintenant la cantine le mercredi midi, en développant les nouvelles technologies dans les classes, etc.

- . **La jeunesse** avec le Club ados et le soutien de leurs projets,

- . **La culture** avec la 10^e édition du Mangachamp, le lancement d'un nouveau projet d'établissement pour l'école de musique et pour la bibliothèque,

- . **La sécurité** en maintenant un effectif de 6 agents de police municipale et des moyens matériels nécessaires à leurs missions, en lançant un programme renforcé de marquage et d'entretien de la voirie,

- . **L'animation** de la ville pour un public le plus large possible,

- . **Le soutien au tissu associatif** avec le maintien de l'enveloppe budgétaire des subventions aux associations.

Quelques chiffres

Dépenses d'équipement : 1 583 789 €

- . Charge de la dette en capital et intérêts : 2 436 000 €

- . Montant du fonds de soutien de l'Etat : 536 248 €

- . Dette par habitant : 2 517,39 €

- . Autofinancement prévisionnel de la section d'investissement : 1 801 289 €

- . 923 000 € : c'est le résultat de l'effort de gestion mis en place depuis 2014

- . 100 000 € : c'est le montant de la pénalité dont doit s'acquitter la commune en 2016, pour son insuffisance de logements sociaux.

Pas d'augmentation des impôts locaux

En 2016, la commune de Beauchamp n'augmente pas les impôts locaux.

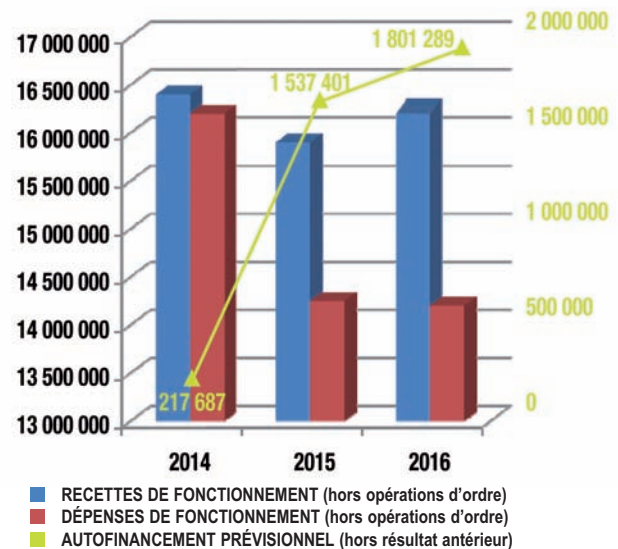
Le niveau de l'imposition communale n'augmentera pas en 2016, pour la deuxième année consécutive, ainsi les taux des différentes taxes seront les suivants :

Taxe d'habitation : 17,18%

Taxe foncière bâti : 17,02%

Taxe foncière non bâti : 30,65%

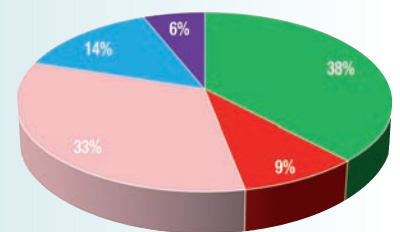
Autofinancement



Section d'investissement

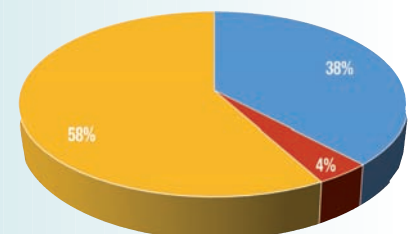
Les recettes : 2 534 789 €

- SUBVENTIONS : 348 500 €
- DOTATIONS (FCTVA, TLE) : 145 000 €
- PRODUITS DES CESSIONS : 240 000 €
- AMORTISSEMENT : 828 877 €
- CONTRIBUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 972 412 €



Les dépenses : 2 534 789 €

- AMORTISSEMENT DE LA DETTE : 951 000 €
- ETUDES ET LOGICIELS : 111 100 €
- TRAVAUX ET ACQUISITIONS : 1 472 689 €



Tribunes d'expression

Groupes du Conseil municipal

Les textes des Tribunes d'expression, rédigés par les membres des différents groupes du Conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

Beauchamp à Votre Image

Pas d'augmentation des impôts communaux !
Bonne nouvelle mais, peut être, pas pour tout le monde...

Grâce à une rectitude constante et aux efforts quotidiens pour tenir notre budget, nous avons pu encore, cette année 2016, proposer un budget sans augmentation de nos impôts.

Comment expliquer que des conseillers d'opposition s'abstiennent sur le maintien sans augmentation des taux d'imposition ? Cela signifierait-il qu'ils auraient préféré les voir augmenter ? ...

Même position surprenante de la part de conseillers d'opposition qui votent «contre» le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) alors que nous lui accordons le budget qu'il sollicite pour satisfaire les demandes d'aides qu'il reçoit !!!

Il n'y a pas de recette miracle. Dans la situation financière très tendue de Beauchamp aggravée par la baisse des dotations de l'Etat, dégager un minimum d'autofinancement pour maintenir notre patrimoine nécessite soit d'augmenter les recettes (les impôts...), soit de réduire les dépenses où cela est encore possible. Nous avons choisi cette 2ème solution qui est loin d'être la plus facile.

A l'heure où il faudrait que tous les Beauchampois soient solidaires pour participer positivement au redressement de notre commune, certains ne « jouent-ils » pas l'opposition systématique tout en se qualifiant d'«opposition constructive»?

Nous ferons en sorte que notre commune s'en sorte même si ceux-là s'y opposent.

Oui, nous respectons le choix des agents qui souhaitent évoluer vers des postes plus qualifiés dans d'autres collectivités qui offrent plus de perspectives de carrière.

Oui, nous ne remplaçons pas systématiquement leur départ.

Oui, nous mutualisons pour continuer à assurer les services à la population en supprimant les doublons.

Oui, nous gérons nos finances au plus serré et mettons la sécurité en tête de nos priorités.

Oui, nous devons encore travailler pour vous.

Oui, nous continuerons à faire des réunions publiques.

Oui, nous sommes à votre écoute dès que vous nous alertez sur un sujet.

Oui, nous reconstruisons notre ville de Beauchamp avec vous.

Oui, nous ferons toujours passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier.



Pour vous et avec vous.
Les élus de Beauchamp à Votre Image
www.beauchampavotreimage.fr

Beauchamp Renouveau

Nos positions lors du Conseil Municipal du 31 mars portant sur le budget et autres éléments financiers.

Un fait surprenant pour les votes les plus importants de l'année : plusieurs Adjointes et Conseillers Municipaux de la majorité n'étaient pas présents et certains n'avaient pas donné leur pouvoir. En début de Conseil, Mme Occis a avoué n'avoir aucune nouvelle de ces Conseillers ! A l'heure où les moyens de communication ne manquent pas, nous y voyons le reflet d'un manque de cohésion évident de l'équipe de Mme le Maire.

Vote des subventions aux associations : Nous nous sommes « abstenus » car la baisse de 10% de 2015 n'a pas été compensée, alors que les associations contribuent au dynamisme de la ville et que cela ne représente que 0,1% du budget.

Vote du budget 2016 : Nous **avons voté « contre »** car l'effort porte sur les coûts de personnel dont nous ne connaissons pas le détail et qui ont déjà conduit à la fermeture ou à des réductions de services aux Beauchampois (aide aux devoirs, séjours, accueil de loisirs des Marronniers, crèche, etc.). Au lieu de chercher des solutions pour négocier la sortie des emprunts structurés, Mme le Maire a payé une soule exorbitante et se contente maintenant d'économie sur d'autres postes contestables.

Vote des taux d'impositions : Nous sommes rassurés de voir que les Beauchampois n'auront pas à subir une nouvelle augmentation après plusieurs hausses de 55% et 21% sur les taxes foncières et habitation.

Vote de la subvention au CCAS : Nous **avons voté « contre »** car nous considérons que la municipalité ne donne pas les moyens nécessaires au CCAS pour répondre aux besoins de la population.

Demande de révision du PLU : Nous voyons l'émergence de nombreux projets immobiliers qui nous inquiètent. Nous avons proposé à Mme le Maire de créer une commission spécifique pour réfléchir à la révision du PLU afin de freiner les projets tous azimuts des promoteurs, **ce qui nous a été refusé.** Dire que cette révision prendrait trop de temps n'est pas une réponse responsable de sa part. Encore une fois, aucune concertation n'est possible. Enfin, suite à des échanges au Conseil du 10 mars, Mme Occis a finalement dit « qu'il n'existait aucune loi l'obligeant à élargir la zone UA », alors qu'elle avait prétendu le contraire lors du vote du PLU le 25 juin 2015. Décision sur laquelle, **nous avons voté «contre».**



Françoise Nordmann,
Frédéric Jenny, Jannick Loiseau,
Nicolas Manac'h, Carla Pirès.
www.beauchamprenouveau.fr
contact@beauchamprenouveau.fr

Alternative Citoyenne pour Beauchamp

Un environnement qui évolue et inquiète

Alors que les Beauchampois constatent déjà des diminutions dans les services proposés par la ville, ceci même après des augmentations fiscales, leur environnement proche est l'objet de projets de modification plus ou moins avancés.

C'est d'abord **un projet de changement de la circulation Chaussée Jules César qui devrait impacter de manière importante le chemin de la Butte de la Bergère, l'avenue Gambetta et l'avenue Morère.** Ce projet a été mené dans un premier temps sans concerter les riverains ni même les élus. C'est pourquoi, à quelques semaines des essais prévus par la municipalité, rencontrant de vives protestations, nous avons pris l'initiative d'inviter les riverains à découvrir le projet envisagé et les différentes alternatives qui auraient pu être retenues.

Nous espérons que les suggestions de chacun formulées à l'attention de l'équipe dirigeante permettront de faire de meilleurs choix pour les Beauchampois.

C'est ensuite les **projets de promoteurs immobiliers de construction de logements collectifs** dans des secteurs jusqu'ici essentiellement pavillonnaires (chemin de la Butte de la Bergère, avenue Pierre Séward ou avenue Pasteur). Les riverains s'inquiètent d'une modification rapide du paysage urbain. **Le contenu du Plan Local d'Urbanisme nous apparaît toujours incomplet sur des règles permettant de garantir une meilleure intégration à notre environnement.** Plusieurs questions ont été posées par nos élus à l'attention de la majorité municipale sur ces projets qui vont façonner notre ville. La réponse de Mme Le Maire est souvent «Laissez-nous travailler», persuadée qu'elle a toutes les cartes en main pour contenir cette spéculation immobilière. Afin que les Beauchampois puissent être entendus, nous avons demandé la tenue de commissions Urbanisme élargies. Nous attendons que la réponse favorable obtenue soit concrétisée rapidement.

Alors que la majorité municipale vient de lancer une procédure de modification simplifiée du PLU, il est toujours temps de reconnaître les erreurs et omissions qui auraient pu être commises lors de son approbation en juin 2015. **Le Code de l'Urbanisme prévoit un cadre pour préserver des quartiers pour des motifs d'ordre historique ou architectural. Il faut l'utiliser au maximum.**

Comme nous l'avons indiqué dans les différentes propositions formulées dans nos écrits, la densification de Beauchamp en centre-ville est nécessaire et il existe de nombreux leviers pour qu'elle s'intègre bien à notre paysage. Il ne faut en oublier aucun.



Patrick PLANCHE, Christelle TAKACS, Pascal SEIGNÉ
vos conseillers municipaux
Alternative Citoyenne pour Beauchamp
www.alternative-beauchamp.fr

Rendez-vous

Concert ! Manga ! Fête de la Musique !

Les 21 et 22 mai 2016 de 10h à 18h, Salle des Fêtes de Beauchamp

Mangachamp

Mangachamp, 10 ans déjà ! Pour cette occasion, nous vous invitons à la Salle des Fêtes les 21 et 22 mai pour une édition exceptionnelle.

Comme il est désormais de tradition, de nombreux prix seront mis en jeu : concours de dessin, tournoi youtubers, challenge vidéo, cosplay, karaoké... Avec comme nouveauté cette année un concours de doublage (et de bruitage) sur des extraits d'animes cultes. Vous serez également mis à contribution pour démasquer celui qui a dérobé les engrenages du temps. Au terme de votre enquête, vous devrez démasquer le coupable parmi des suspects en chair et en os !

Les illustrateurs Cyclöp-Head et Mr Mango seront présents pour discuter avec vous sur l'art du manga et vous offrir le spectacle de leur virtuosité graphique.

Parmi les attractions, ne manquez pas les démonstrations de danse et de tambours traditionnels proposés par Tsunagari Taiko. Mieux : vous pourrez vous essayer à ces arts ancestraux au cours d'ateliers d'initiation. Autre évènement phare, la séance de body-painting proposée par Sophia Benomar, maquilleuse artistique récompensée dans de nombreuses compétitions internationales. Vous pourrez suivre l'évolution de son travail tout au long de la journée et admirer son personnage inspiré d'Alice lors d'une prestation chorégraphique.



Mangachamp 2016 sera d'autant plus inoubliable que vous pourrez immortaliser votre présence en vous photographiant avec vos amis dans des décors d'inspiration steampunk spécialement réalisés pour cette occasion.

Renseignements : 01 34 18 33 58 ou mangachamp@ville-beauchamp.fr
Suivez l'actualité Mangachamp sur Facebook ou <http://mangachamp.blogspot.fr>



Samedi 11 juin

Concert de fin d'année

Par les élèves de l'École Municipale de Musique

Du classique aux musiques actuelles, du trio à l'orchestre, vous pourrez découvrir toute la diversité de l'École Municipale de Musique lors de ce rendez-vous, point d'orgue de l'année musicale.

Samedi 11 juin à 18h
Salle des fêtes de Beauchamp
Entrée libre.

Renseignements et réservations :
01 34 18 33 58
École Municipale de Musique

Mardi 21 juin

Fête de la musique
à partir de 18h - Scène ouverte

A l'occasion de la Fête de la musique, une scène sera ouverte aux groupes amateurs et associations musicales dans le parc de la bibliothèque Joseph Kessel.

Les formations pop-rock de l'École Municipale de Musique, le Club rock du Collège Montesquieu, les Mordus de la guitare, l'Atelier chanson et bien d'autres groupes vous donnent rendez-vous pour partager ensemble la passion de la musique, que ce soit comme pratiquant ou comme auditeur.

Si vous souhaitez vous produire dans le cadre de cette scène ouverte, merci de contacter le service de l'action culturelle au 01 34 18 33 58 ou culture@ville-beauchamp.fr



Samedi 7 mai

Finale Parisis Artist

La Salle des Fêtes était comble le 11 mars dernier pour découvrir et encourager les jeunes talents du Parisis. Des talents aussi originaux que variés où le chant et la danse moderne côtoyaient... le yoyo ! La prestation de Quentin Godet, véritable virtuose de ce petit jouet apparemment anodin, a ravi un public d'abord étonné mais très vite conquis. Le jury a également distingué les chanteuses Eva Encinas et Julia Fleural, tout aussi convaincantes dans des registres très différents. Tous trois disputeront la grande finale le 7 mai à Cormeilles-en-Parisis qui verra couronné l'Artiste du Val Parisis 2016 !

www.parisis-artist.fr

Animations

Pass Sport Loisirs

Dimanche 22 mai 2016



Le service des sports vous propose une journée multi activités dans le cadre des animations «Pass Sport Loisirs».

Durant cette saison 2015/2016, vous êtes venus nombreux participer aux activités des Pass Sport Loisirs.

Afin de vous retrouver une dernière fois dans la convivialité, le service des sports vous propose de passer une agréable journée en pleine nature (secteur entre Bray et Lu et Gisors- Voie Verte).

Au programme : marche nordique et rollers le matin, pause déjeuner (pique-nique), randonnée pédestre (ou balade) et rollers l'après-midi.

Ces activités seront encadrées par les éducateurs sportifs municipaux.

Renseignement et inscription :
sport@ville-beauchamp.fr
Tél. : 01.34.18.75.95.

Fête des voisins

Vendredi 27 mai 2016



Le Service Animation Ville vous accompagne pour mobiliser votre quartier.

Pour la 7^{ème} année consécutive, la commune recense afin de les aider, les personnes qui souhaitent organiser cette manifestation conviviale (particuliers, bailleurs, conseils syndicaux, membres d'une association ou autres).

Si vous souhaitez être référent pour préparer cette soirée, faites-vous connaître auprès du Service Animation Ville **avant le mercredi 11 mai**.

Plus d'infos :
<http://www.immeublesenfete.com>

Service Animation Ville
Centre Omnisports
25, avenue Curnonsky – Tél : 01.30.40.45.16
animationville@ville-beauchamp.fr

Retour

la chasse aux œufs

Samedi 26 mars 2016, le service animation ville, en partenariat avec les Scouts et Guides de France, a proposé une chasse aux œufs pour les enfants de 2 à 10 ans, au parc arboré. Événement inédit : ce sont près de 500 enfants, accompagnés de leurs parents, qui ont participé dans la bonne humeur. A l'issue de la chasse, chaque enfant s'est vu remettre un paquet d'œufs en chocolat.

Pour prolonger ce moment convivial, en plus de jeux géants installés dans le parc (Puissance 4 et puzzle), deux babyfoots ont permis aux enfants et à leurs parents d'organiser des matches en famille.

Un stand de restauration proposait aux participants des boissons fraîches, chaudes dont un excellent chocolat, des crêpes, diverses pâtisseries et des omelettes géantes !

Malgré l'absence de soleil, cette manifestation a été un moment largement apprécié par les nombreux participants.



Associations

Amicale Laïque de Beauchamp

Carnaval le cirque



Le 9 mars dernier, malgré le temps venteux et pluvieux, le carnaval s'est déroulé dans la joie et fut ponctué d'une grande bataille intergénérationnelle de confettis, avant l'arrivée à la salle des fêtes pour le spectacle animation et le goûter traditionnel.

Sophie, Hamza, Inès, Camille, Sylas, Eva, Cléa, et Charles (dont le ballon a traversé la

Manche) grâce au retour de leur coupon ont reçu leur surprise autour d'un pot de l'amitié le samedi 9 avril au centre de loisirs.

Parisis Artist Un groupe de danseuses, du cours de jazz du vendredi à 20h30, a participé à l'épreuve de qualification qui a eu lieu à Beauchamp le vendredi 11 mars. Malheureusement, il n'a pas été retenu. Nous tenons à les remercier, ainsi que leur professeur Nathalie, pour l'engagement et le travail fourni.

Stage QI GONG

Attention la date du dernier stage a été reportée au samedi 28 mai de 14h à 17h.

Exposition des loisirs créatifs, d'encadrement et de dessin peinture enfants se tiendra au Pôle Info du 28 mai au 18 juin. Entrée libre. Venez admirer le travail de l'année des élèves.

Pratique en toute liberté et sans limite

. Adhérent, c'est le moment de pratiquer d'autres activités, non-adhérent, c'est le moment ou jamais de nous rejoindre... du 30 mai au 23 juin : gym, yoga, marche nordique ...

. Portes ouvertes mais sans pratique possible sur toutes les autres activités

. Semaine Européenne de la santé « MOVE WEEK » du 23 au 29 mai 2016 « bouger +, pratiquer + »

Bébé Gym fait sa fête le samedi 11 juin

Salle ritter - Centre omnisports
Les activités seront dispensées aux adhérents et découverte/essai pour les non - adhérents

. 9h30 / 10h15 : petits à partir de 15 mois
. 10h15 / 11h : moyens à partir de 24 mois
. 11h / 11h45 : grands de 24 à 36 mois

Gala

Représentations les vendredi 24 et samedi 25 juin sur le thème «Le Cinéma» - Salle des fêtes de Beauchamp.

Pour les places, priorité aux familles des participants, nous pourrions selon disponibilité répondre aux demandes extérieures.

Retrouvez ces informations sur notre site www.albeauchamp.fr

Tél. : 01 39 95 24 47

mail : alb_6@aliceadsl.fr

Les paniers de Beauchamp

Invitation au Salon du vin bio

Samedi 28 mai 2016 de 10h30 à 19h - Salle Anatole France

Le vin n'est pas un produit comme les autres, il est convivial et culturel. Bio, il est sans pesticides, sans sulfites ou très peu. Bio, sa vinification n'altère pas l'authenticité de la vigne. Le vin bio est un autre regard sur la nature, une réelle découverte.

Présence d'une dizaine de vigneron de toute la France, ateliers, exposition, dégustation, vente, restauration et projection du film « La Clef des Terroirs » de Guillaume Bodin.

Entrée : 3 € - un verre à dégustation vous sera offert.

Tél : 09 72 15 15 24

contact@lespaniersdebeauchamp.fr

Arabesque gymnique
de Beauchamp
Portes ouvertes

Samedi 11 juin 2016

Salle Elodie Lussac - Stade de Beauchamp

Vos enfants découvrent la gymnastique au travers du «sport à l'école». Nous vous proposons de les accueillir au sein du club lors d'une journée Portes ouvertes, dans l'une des plus belles salles du département. Ils seront entourés des professeurs et de gymnastes. **Tous en tenue !**

Planning de la journée

- . Maternels (1^{ère} et 2^e année) de 9h30 à 10h30
- . Grande section et CP de 11h à 12h
- . CE1 et CE2 de 14h à 15h
- . CM1 et CM2 de 15h30 à 16h30

Renseignements : 01.34.18.00.18

de 9h à 12h, du lundi au samedi
arabesquegymnique@wanadoo.fr

Beauchamp accueil



Nos amis de la section THEATRE animent nos fêtes avec beaucoup d'humour. Si vous vous sentez l'âme d'un comédien, venez, donc, les rejoindre, le jeudi après-midi, salle Anatole France, pour des répétitions toujours très jouées.

Jeudi 12 mai

Visite guidée du musée de l'air et de l'espace au Bourget.

Dimanche 22 mai

« Cyrano De Bergerac » au théâtre de la Porte Saint-Martin - Paris
Avec Philippe TORRETON,

sociétaire de la Comédie Française.

Mercredi 1^{er} juin

Pique-nique en Vallée de Chevreuse - Randonnée pédestre et visite de la Fondation Coubertin et de l'abbaye des Vaux de Cenay.

Lundi 6 juin

Conférence «Les places royales».

Lundi 13 juin

Conférence «La tulipomania».

Jeudi 23 juin

Croisière-Déjeuner sur la Seine au cœur de PARIS.

Renseignements :

contact@beauchamp-accueil.fr

Tél. : 01.79.51.60.80

01.34.13.24.73

01.39.60.01.51

Associations

Bel Automne

Dimanche 1^{er} mai

Liberté, égalité, hilarité au théâtre des deux ânes

Avec J. MAILLOT, P. DOUGLAS, R. MAILLOT, ... et la participation exceptionnelle de Jean-Jacques PERONI.

Après une année bien remplie, où vous avez été nombreux à nous rejoindre, l'association fermera ses portes le jeudi 30 juin à 17h.

Pour les inconditionnels des jeux, Raymonde vous accueillera au Foyer Eugène Robin, 60 avenue Anatole France en juillet et en août (sur inscriptions au club à partir du 1^{er} juin).

Renseignements : Tél. : 01.34.18.25.18
<http://belautomne.e-monsite.com>

Burkina Songré

Comme tous les ans à la même époque, nous organisons le dimanche 5 Juin 2016, une randonnée pique-nique culturelle dans le Vexin.

Si vous êtes intéressé(e), contactez notre association au 06 30 63 67 17 à partir du 25 mai (renseignements et inscription).

Ambiance conviviale et randonnée à la portée de TOUS !

www.burkinasongre.asso.fr

Association de Tennis

Rencontres de championnat de France National 4

Matches à domicile.

Le 8 mai, l'ATB reçoit le FC Mulhouse

Le 22 mai, l'ATB reçoit St Barthélémy

Le 05 juin, l'ATB reçoit le Tc Montesson

Toutes ces rencontres auront lieu au Centre omnisports de Beauchamp.

Retour

Randonnée La Madelon

Une belle matinée printanière pour la Madelon.



En ce 20 mars, de 9 à 82 ans, 449 cyclos étaient en balade dans le vexin, au grand bonheur de la section cyclotourisme Beauchampoise. Une quarantaine de clubs d'Ile-de-France, des indépendants, une délégation japonaise, 51 miss et 6 juniors étaient inscrits. La Madelon devient au fil des ans, la balade à faire absolument à la sortie de l'hiver. Une belle organisation conviviale où l'accueil est mis en valeur. Le soleil manquait, mais le début de matinée frisquet, temps idéal pour le cyclotouriste, est l'un des ingrédients propices pour sillonner les routes fléchées. Après l'inscription et le point café, les cyclotouristes, par vagues colorées, s'élançaient vers les trois circuits proposés avec un parcours commun jusqu'au village de Montgeroult. Ce point de ravitaillement accueillait les cyclistes qui se sont restaurés, puis séparés selon les parcours choisis, pour le plaisir de découvrir une région, prendre la route, admirer de beaux paysages, ou de relever un défi : 50 km, 75 km, 95 km. Ce dernier parcours, le plus long, est de loin le plus rude, près de 1000 m de dénivelé. Il est aussi le plus gratifiant. Quittant la rivière de l'Esche dans l'Oise, les cyclistes au mollet agile ont appuyé sur les pédales vers le village de Ronquerolles, grimpant l'âpre côte. Après l'effort soutenu, la descente enivrante est un plaisir sans mesure pour rejoindre le 2^{ème} ravitaillement à Hédouville. La cyclo-découverte a permis à 12 novices d'appréhender le circuit touristique proposé avec l'encadrement de 4 cyclos. Adhérents et organisateurs sont à l'unisson pour apprécier ce programme approprié au goût de chacun, selon sa condition physique et son humeur, dans le respect de l'esprit du cyclotourisme.

A l'arrivée au Centre omnisports, les participants ont pu se désaltérer, prendre un sandwich, retirer un lot au hasard d'un tirage. Nos miss reçurent une fleur printanière et nos juniors des chocolats. Ils ont été honorés par la présence de Madame le Maire venue les saluer ainsi que son équipe qui participa à la cyclo-découverte. Merci à toutes et à tous d'avoir apporté votre bonne volonté afin que cette matinale soit une réussite. A l'année prochaine et portez-vous bien !

Antony BERTRAND

Président de la section cyclos du vélo club.

Beauchamp Loisirs et Culture

Exposition art et artisanat

Samedi 21 et dimanche 22 mai 2016 -

De 10h à 18h30 - Salles Anatole France. (Entrée libre)

« Au fil de l'eau » vous permettra de découvrir le travail des artistes de nos différents ateliers : peinture sur porcelaine et sur bois, art graphique, création de bijoux, art floral, encadrement, couture, vitrail et cartonnage. Animation et lots à gagner.

Stage de danse Country

Samedi 28 mai 2016 - De 16h à 18h -

Salle de danse du Centre Omnisports Niveau : Débutant

Tarifs : Adhérent : 10 € - Non Adhérent : 11€ Les stages et ateliers ne peuvent ouvrir qu'en fonction d'un minimum d'inscriptions.

Rallye touristique automobile
 Dimanche 5 juin 2016

Partez à la découverte de votre région et devenez détective d'un jour.

Vous trouverez le bulletin d'inscription et le règlement sur notre site internet et au bureau aux heures d'ouverture.

Tarifs : 20 € par équipage, si au moins un adhérent - 22 € par équipage, si non-adhérent. Inscription jusqu'au 21 mai 2016 - Places limitées.

Gala de danse - salle des Fêtes

Samedi 4 juin 2016 - 2 représentations

à 14h et à 20h -

Venez nombreux découvrir nos différents ateliers de danse et applaudir nos danseurs en herbe, les enfants et les adultes dans leur spécialité : modern'jazz, pop dance, gymnastique, arts du cirque et zumba.

Concert de la chorale "Les Beaux Chants Chœurs"

Samedi 11 juin 2016 à 20h - Salles

Anatole France - Entrée libre

Les choristes et leur chef de chœur vous invitent à découvrir leur répertoire 2016. Vos amis, familles et voisins seront les bienvenus.

Représentations théâtre

salles Anatole France

Samedi 18 juin 2016 à 20 h 30 :

Spectacle adultes

Dimanche 19 juin 2016 à 14 h 30 :

Spectacle enfants

Dimanche 19 juin 2016 à 15 h 15 :

Spectacle ados

Renseignements : Tél. : 01.39.60.49.61

assos.blc@free.fr

assos.blc.over-blog.com

État civil

Février/
Mars 2016

Ils sont arrivés !

Assia EL HASSANI
Eymen BOYACI
Abdelkrim BOUALAOUI
Keira WALLER
Marc-Freddy TSASA
Raphaël CUILIER
Ben BAMBA
Eden KAYA
Bernice MALUMA FAZUMU
Layton TUPINIER
Chloé KILOLO MAWA
Jose MASONGA BONGINDA
Liam MANOLE
Noham, Nazir ALI MANDJEE
Abdelsalam, Sajid GHERIANI
Aïza, Fatima QURASHI
Naël BENABED
Alice DEKEYNE
Lucas CADOT
Neuza PEREIRA SOARES

Ils se sont dit " oui "

Cédric BONNET et Céline MASSON

Ils nous ont quittés

Jean-Marc BLANWALHIN (56 ans)
Pedro FERAND (85 ans)
Claude QUATREDENIERS (83 ans)
Thérèse HOCHET (95 ans)
Dominique CHESNEAU (54 ans)
Colette BASTER (71 ans)
Josépha DEVERSIN (87 ans)
Guy LANGLOIS (75 ans)
Jacques BOUSKELA (83 ans)
Jean-Claude LEFORT (72 ans)
Christian THIÉRY (84 ans)
Claude COUPÉ (72 ans)
Julia PRENTOUT (88 ans)
Joseph CADOUX (92 ans)

Pour toute réclamation,
contactez le service de l'État civil
au 01.30.40.45.12



1^{er} mai

Course cycliste

Prix du Conseil municipal
En ville à partir de 13h30
☎01.34.18.75.95

8 mai

Commémoration

8 mai 1945
Monument aux morts à 11h

21 et 22 mai

Mangachamp

Salle des fêtes
De 10h à 18h
☎01.34.18.33.58

21 et 22 mai

BLC

Exposition art et artisanat
Salle Anatole France
De 10h à 18h30
☎01.39.60.49.61

22 mai

Pass-sport Loisirs

Multi-activités
9h30 - Centre omnisports
☎01.34.18.75.95

24 mai

CCAS

Sortie annuelle Seniors
Musée des arts forains
☎01.30.40.45.24

27 mai

Fête des voisins

☎01.30.40.45.16

28 mai

Olympiades Val Paris

Base de loisirs
La Frette-sur-Seine
A partir de 9h30
Spectacle «Far West»
à partir de 16h30

4 juin

Office Municipal des Sports

Fête de l'OMS
De 14h à 17h30
Stade municipal
☎06.80.06.76.85

4 juin

BLC

Gala de danse - Salle des fêtes
14h et 20h
☎01.39.60.49.61

5 juin

AS Football Beauchamp

les 90 ans du club

11 juin

AC Beauchamp

Les tours de pistes de
Beauchamp
Départ à 9h - Stade municipal
☎06 52 75 92 16

11 juin

Arabesque Gymnique

Journée Portes ouvertes
Salle Elodie Lussac
☎01.34.18.00.18

11 juin

Concert de fin d'année

Salle des fêtes à 18h
Ecole de Musique
☎01.34.18.33.58

17 et 18 juin

Arabesque Gymnique

Gala annuel
Centre omnisports à 20h30
☎01.34.18.00.18

18 juin

Commémoration

Appel du 18 juin
Parc de la Bibliothèque
A 11 heures

19 juin

Association Paroissiale

Grande braderie
de 8h à 18h - Cour de l'église
☎06.02.50.42.68

21 juin

Fête de la musique

Parc de la bibliothèque
à partir de 18h
☎01.34.18.33.58

24 et 25 juin

A.L.B.

Gala de danse - Salle des fêtes
☎01.39.95.24.47

1^{er} juillet

Soirée des 3^{èmes}

Salle polyvalente
De 19h à minuit
☎01.30.40.57.87



Nouveaux habitants

Faites-vous connaître !

Venez découvrir lors d'un moment convivial, en présence de l'équipe municipale, les structures, les services et les animations de votre ville, pour vous-mêmes et vos enfants.

Pour cela, il vous suffit de contacter le cabinet du maire, soit par téléphone au 01.30.40.45.72, soit par mail, cabinet.du.maire@ville-beauchamp.fr, ou via notre site internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet, **avant le 31 mai 2016.**

www.ville-beauchamp.fr

Conciliateur de justice

Litiges civils

Pour toutes demandes concernant les litiges civils, les permanences de Madame MUR, Conciliateur de justice de la Cour d'Appel de Versailles, auront lieu, en mairie, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis du mois sur rendez-vous pris au 01.30.40.45.12.

OPTIQUE BEAUCHAMP



Spécialiste:
 .Verres progressifs
 .Équipements enfants
 .Équipements sportifs
 .Contactologie

**Se déplace à domicile
 sur rendez-vous!!!**



Votre opticien Mr COLS Félix
 vous accueille
 du Mardi au Samedi
 de 10H à 13H et de 14H30 à 19H

155 Chaussée Jules César
 95250 Beauchamp



Tél: 01.34.18.01.10 ou 07.81.19.15.95
 @: optiquebeauchamp@gmail.com

Et jusqu'au 30 Juin 2016

---> Pour un équipement acheté*
 = une solaire de marque offerte!!!



Spécialiste des marques de chaudière :
VIEBEMANN **De Dietrich**

NOUVEAU : Nous vous accueillons dans notre showroom privé dédié au chauffage sur rendez-vous

Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau



Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage



Nos qualifications :



189, boulevard André Brémont • ZAE Saint-Leu / Le Plessis-Bouchard 95320 Saint-Leu-La-Forêt
 Stéphane Vue • Tél : 06 60 45 23 91
 Tél : 01 39 32 96 71 • Fax : 01 39 32 97 13 • Email : asv8@wanadoo.fr • www.societeasv.fr

Indoor Trampoline Park **URBAN JUMP** BEAUCHAMP



URBAN JUMP - BEAUCHAMP
 295 Chaussée Jules César
 95250 Beauchamp
 Tél. 01 39 78 59 44



en transports

Ligne 3009
 arrêt Cité Cadoux



transdev
 Ligne 5 arrêt Bergère

www.urban-jump.com

Suivez-nous sur Facebook

Indoor Trampoline Park
BEAUCHAMP



Chez Royal Kids les enfants sont les reines et les rois ! Ils courent, sautent, glissent, se défoulent et se se dépensent en toute sécurité.

Une seule règle : s'amuser et se faire plaisir !

Plusieurs espaces de jeux sont aménagés pour les bambins :

Espace - de 3 ans :
 Baby parc réservé aux enfants de moins de 3 ans avec parcours psychomotricité

Espace de 3 à 12 ans :
 les luges et terrain de foot
 Le power Tower
 les motos
 les toboggans géants
 les légos géants
 la discothèque...

Z.A. de Beauchamp
 190 bis, chaussée Jules César
 95250 BEAUCHAMP

Tél : 01.34.18.01.67

Horaires d'ouvertures :

Ouvert tous les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 19h.

Mardi et Vendredi de 15h à 19h.

7j/7 pendant les vacances scolaires de 10h à 19h.

